

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation No.
Caravane	ERKA	1 3 7	CH 9229 34

Constructeur	ERKA - CAMPING, F-77260 La Ferté-sous-Jouarre		
Identification	sur la plaquette du constructeur "137"		
	devant le No. du châssis "137" (seulement sur le châssis)		
Plaquette constructeur	à l'avant sur la première traverse		
Numéro du châssis	en haut, sur le timon		
Importateur principal	BLEKO SA., 1350 Orbe		
Véhicule homologué	137-158 504		

Châssis	1			Nombre de roues	2	Suspension	ressorts hélicoïdaux	Direction	-
Frein de service	s.d. mécanique, par inertie, tambours, agissant sur les 2 roues								
Frein d'arrêt	attache suppl. avec la voiture motrice par chaîne(s) mécanique, tambours, agissant sur les 2 roues								

Carrosserie caravane pliable

Dimensions		intérieur	extérieur
Longueur			3080
Largeur			2035
Hauteur			1020
Porte à faux	av	av	2020
	ar	ar	1060
Empattement			-
	Voies	av	ar
Distance arceau axe	av	ar	2020
Distance pivot		axe ar	-

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	45	335	380
Charge utile	poids à vide = équipement standard avec cuisine		
Poids total			
Poids garantis	75	500	460
Pneus		5,00 - 8	
Phy/bar		4 / 3,25	
Charge pour V max		510	
		130	
Vitesse maximale selon constructeur			80
Vitesse maximale selon tenue route			80

Moteur de travail		
Marque		Type
Bruit		à l/min
Silencieux		
Mesure des gaz		
Déparasitage		

Équipement		
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	R-S1	(E)
Cilignoteurs	ar 2a	(E)
Catadioptres	av I	(E)
	lat -	
	ar III	(E)
Feux de gabarit	av A	(E)
	lat -	
	ar -	
	ar vers l'av	
Eclairage plaque	1/ séparé, au centre	
Cale		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Caravane
Marque et type ERKA 137
FH-No CH 9229 34
Carrosserie caravane pliable

Poids à vide

Charge utile

Poids total

selon le bulletin de pesage

-

selon le véhicule tracteur

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

Lieu et date de l'homologation Lausanne, 21.03.83

Lii/PR

Remplace FH CH 9229 34 du 21.03.83

19.04.85 - Frein de service - Ad

Service fédéral d'homologation